



Le 29 juin 2017

L'honorable Chrystia Freeland, P.C., M.P.
Ministre des Affaires étrangères
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
chrystia.freeland@parl.gc.ca
chrystia.freeland@international.gc.ca

Madame la Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude au sujet du discours sur la politique étrangère du Canada que vous avez prononcé à la Chambre des communes le mardi 6 juin 2017, et lequel a été repris par la ministre Marie-Claude Bibeau le 9 juin. Dans votre discours, vous avez associé les droits des femmes au droit à l'avortement et aux « droits en matière de sexualité et de santé reproductive » en déclarant que « ces droits sont au cœur de notre politique étrangère ». Vous avez ajouté qu'ils constituent en outre des droits de la personne et qu'ils orienteront la politique étrangère du Canada aujourd'hui et à l'avenir. Bien que les évêques du Canada partagent votre souci de promouvoir le respect et la dignité des femmes – enjeu auquel la Conférence des évêques catholiques du Canada et les catholiques accordent une grande importance –, nous éprouvons le besoin de souligner, avec tout le respect qui vous est dû, que votre déclaration susmentionnée est erronée, troublante et malavisée.

Premièrement, d'affirmer que l'avortement, entre autres, est « au cœur » de la politique étrangère du Canada est inexacte. Dans les faits, il n'existe aucun précédent pour appuyer une telle affirmation. D'ailleurs, vous avez donné vous-même dans votre intervention plusieurs exemples d'une tradition canadienne en politique étrangère axée sur des objectifs comme la paix internationale, l'ordre juste, le libre-échange, l'aide internationale et la stabilité mondiale. Il existe bien sûr plusieurs enjeux féminins qui auraient dû être soulevés parce qu'ils justifient un engagement international, mais ils ont été passés sous silence. Mentionnons entre autres les ententes économiques du Canada avec des pays où les fillettes sont tuées à la naissance parce qu'elles ne sont pas des garçons; où les femmes gagnent moins que les hommes pour le même travail ou ne peuvent bénéficier des mêmes privilèges de la loi, y compris le droit à l'éducation ou à la protection contre le viol, la violence physique, ou autre forme d'abus. Les Canadiennes et les Canadiens reconnaissent d'emblée celles-ci comme de graves violations des droits de la personne – voire des crimes odieux en certains cas – plutôt que l'opposition à l'avortement et aux méthodes contraceptives artificielles. Si nous ajoutons à la liste susmentionnée que l'avortement et certaines techniques contraceptives comportent des risques considérables pour les femmes, dont des dommages émotionnels et psychologiques, la stérilité et même la mort, il est difficile de comprendre comment l'ordre du jour politique que vous proposez représente vraiment les intérêts des femmes, surtout pour celles qui sont déjà à risque.

Deuxièmement, présenter l'avortement, entre autres, comme une valeur canadienne est également une erreur de principe. Comment peut-on dire une telle chose en Chambre alors que la Cour suprême, dans l'arrêt *R. c. Morgentaler* (1988), a bien indiqué qu'il n'y a pas dans la *Charte* de fondement constitutionnel à l'avortement sur demande? Dans une lettre parue en 2014 dans le quotidien *The Guardian* de Charlottetown, suite à une étude de cette décision, le juge Gerard Mitchell, ancien juge de la Cour suprême de l'Île-du-Prince-Édouard, a rappelé que, contrairement à la croyance populaire, *les sept juges de la Cour suprême du Canada ont plutôt reconnu que l'État a un intérêt légitime à protéger l'enfant à naître!*¹

La tentative d'inscrire le plaidoyer pour l'avortement dans la politique étrangère du Canada, en s'appuyant sur une compréhension particulière du féminisme, va aussi à l'encontre de l'orientation de votre argument. Elle contredit en effet le principe que vous formulez vous-même : « de toute évidence ce n'est pas notre rôle d'imposer nos valeurs à l'échelle internationale. Personne ne nous a donné le mandat de faire la police dans le monde. » Ce désir paraît difficilement conciliable avec les motifs invoqués par le Canada pour solliciter un mandat de deux ans au Conseil de sécurité de l'ONU, car « nous souhaitons être entendus » et faire en sorte qu'« une plus grande partie du monde partage les valeurs canadiennes ». Qu'en est-il de la longue tradition canadienne de respecter les cultures, les valeurs et les antécédents historiques, y compris les différentes traditions religieuses et morales? Qu'en est-il de la ferme conviction qu'au moment d'aborder les problèmes mondiaux, l'écoute est aussi importante que le fait d'être entendu? Comment peut-on interpréter cette approche dans le contexte de vos propres paroles « la voie que nous choisissons doit servir les intérêts de tous les Canadiens et respecter nos valeurs nationales »? Plus précisément, en prônant une politique étrangère fondée sur le plaidoyer pour l'avortement et les « droits en matière de sexualité et de santé reproductive », le Canada oublie-t-il qu'une partie importante de la population (tant au Canada qu'à l'étranger) estime que l'enfant à naître est un être humain créé par Dieu, qui mérite de vivre et d'être aimé? Cette position morale se retrouve chez les juifs, les musulmans, les hindous, les chrétiens orthodoxes, chez nombre de chrétiens protestants, de catholiques romains et orientaux, de même que chez plusieurs autres personnes de bonne foi, y compris des non-croyants. Nous nous demandons s'il était sage et prudent de déclarer que le plaidoyer pour l'avortement et les « droits en matière de sexualité et de santé reproductive » sont au cœur de la politique étrangère canadienne – comme des valeurs nationales censées éclairer les autres – sachant très bien que ces questions ne sont pas seulement contestées sur le plan juridique, mais sont totalement contraires aux convictions profondes d'un grand nombre de personnes à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières canadiennes.

Dans un contexte d'incertitude où la voix et le leadership du Canada ont du poids sur de nombreux sujets, du changement climatique à la paix mondiale, une idéologie politique ne devrait pas dicter la politique étrangère et l'emporter sur le bon sens et sur nos obligations humanitaires envers ceux et celles en grand besoin. Nous avons vu, en mars dernier, comment l'engagement personnel du Premier ministre en faveur du féminisme l'a conduit à promettre 650 millions \$ pour soutenir à l'échelle mondiale le plaidoyer pour l'avortement et les droits en matière de sexualité et de santé reproductive. Cette somme contraste lourdement avec la réponse

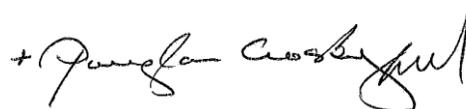
¹ « Clarifying facts on Canada's abortion law, or lack of » dans *The Guardian* (22 mai 2014) <http://www.theguardian.pe.ca/opinion/letter-to-the-editor/2014/5/22/clarifying-facts-on-canadas-abortion-la-3734432.html>. Page consultée le 21 juin 2017.

de son gouvernement à l'extrême pénurie alimentaire qui frappe le Sud-Soudan, le Yémen, le nord-est du Nigeria et la Somalie, pour laquelle il n'a promis que 119,25 millions \$ – une différence de 530,75 millions \$. L'ONU avait pourtant déclaré que la situation dans ces régions constitue la pire crise humanitaire depuis la Deuxième Guerre mondiale, avec 20 millions de personnes à risque de mourir de faim. Ce désastre imminent n'aurait-il pas dû pousser le Premier ministre à donner la priorité à des secours d'urgence au lieu de dépenser en manœuvres politiciennes l'argent durement gagné des contribuables canadiens? Malheureusement, même l'engagement que le gouvernement a annoncé récemment d'apparier les dons des particuliers est trop modeste comparé aux besoins réels et de ce que le Canada est capable d'offrir tant sur le plan de l'aide humanitaire que sur celui de l'exemple à donner.

Les évêques catholiques du Canada sont d'accord avec votre déclaration qu'« il y a de cela 70 ans, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la mise en place d'un ordre mondial d'après-guerre ». Il est certain qu'un nouveau siècle apporte de nouveaux défis et que « notre expérience, notre expertise géographique et notre diversité, ainsi que [les] valeurs » acquises au cours des dernières années peuvent nous aider à les relever. Cependant, quels que soient nos efforts, ils seront gravement compromis si nous négligeons une réalité évidente voulant que les traditions morales façonnent les opinions des gens, que les opinions sont donc différentes, et qu'il ne s'agit pas d'un échec si une personne a des points de vue qui ne s'insèrent pas dans notre compréhension de « valeurs canadiennes ». L'idée que tout le monde puisse s'entendre pour dire que l'avortement et la contraception sont des droits universels de la personne n'est ni convaincante ni crédible. En fait, même chez nous, où nous côtoyons des personnes dont les origines, les traditions morales et religieuses sont très différentes, la notion qu'il n'existe qu'une seule série de valeurs canadiennes s'avère fictive.

Si la politique étrangère canadienne a besoin d'un fondement stable, ce ne pourrait être le plaidoyer pour l'avortement et les « droits en matière de sexualité et de santé reproductive ». Et si la dignité des femmes doit reposer sur un fondement moral universel, ce ne saurait être en invoquant des principes qui ignorent les droits de l'enfant à naître.

Acceptez, Madame la Ministre, l'assurance de mes sentiments distingués.



Mgr Douglas Crosby, OMI
Évêque de Hamilton et
Président de la Conférence des évêques
catholiques du Canada